



Séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de L'Isle-aux-Coudres, tenue le vingt-quatre (24) septembre deux mille dix-huit (2018), à 16h00, sous la présidence de la conseillère Violette Bouchard, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 1026, chemin des Coudriers, Isle-aux-Coudres.

SONT PRÉSENTS :

- . Violette Bouchard, conseillère siège #1
- . Viateur Tremblay, conseiller siège #2
- . Luc Desgagnés, conseiller siège #3
- . Frédéric Boudreault, conseiller siège #4
- . Noëlle-Ange Harvey, conseillère siège #6

Lesquels sont tous membres du conseil municipal et forment quorum.

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE : . Pamela Harvey, directrice générale et secrétaire-trésorière

Il est constaté aux fins de la présente séance que tous et chacun ont reçu leur avis de convocation de la manière et dans les délais prescrits par la loi.

ORDRE DU JOUR

1. **NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE**
2. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
3. **POINTS DE DISCUSSION**
 1. Dépôt de la démission de monsieur Patrice Desgagnés et avis de la vacance au poste de conseiller #5;
 2. Nomination d'un maire suppléant;
 3. Avis de la date du scrutin des élections municipales partielles;
 4. Révocation de messieurs Dominic Tremblay et Patrice Desgagnés, à titre de signataires à la Caisse populaire Desjardins de l'Île-aux-Coudres;
 5. Nomination d'un nouveau signataire à la Caisse populaire Desjardins de l'Île-aux-Coudres.
4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
5. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

#2018-09-323 - Nomination d'un président d'assemblée

Il est proposé par le conseiller Frédéric Boudreault et résolu unanimement de nommer la conseillère Violette Bouchard, à titre de présidente d'assemblée pour la présente séance extraordinaire.

#2018-09-324 - Ouverture de la séance

À 16h03, la présidente d'assemblée constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

#2018-09-325 - Dépôt de la démission de monsieur Patrice Desgagnés et avis de la vacance au poste de conseiller #5

La présidente d'assemblée donne la parole à Pamela Harvey, directrice générale et secrétaire-trésorière, laquelle, conformément aux dispositions de l'article 316 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, dépose la lettre de démission de monsieur Patrice Desgagnés, à titre de conseiller de ladite municipalité, laquelle est datée du 17 septembre, a été reçue le même jour et est effective en date de ce jour, 24 septembre 2018.

Elle informe de plus le conseil municipal de la vacance au poste de conseiller #5, le tout conformément aux dispositions de l'article 339 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Elle informe enfin les membres du conseil et l'assistance que les élections prévues cet automne serviront aussi à combler cette vacance.

#2018-09-326 – Nomination d'un maire suppléant

Considérant la démission de monsieur Dominic Tremblay, à titre de maire de la municipalité;

Considérant la démission de monsieur Patrice Desgagnés, à titre de conseiller au poste de conseiller #5, lequel avait également été nommé comme maire suppléant;

Considérant que messieurs Tremblay et Desgagnés siégeaient respectivement sur divers comités sur lesquels ils avaient été nommés via la résolution # 2017-11-387 intitulée « Rôles et responsabilités des élus municipaux »;

Considérant que le conseiller Frédéric Boudreault et la conseillère Noëlle-Ange Harvey sont intéressés par la charge de maire suppléant;

Les propositions suivantes sont faites quant à la nomination du maire suppléant :

. 1^{re} proposition : Le conseiller Viateur Tremblay propose le conseiller Frédéric Boudreault, à titre de maire suppléant.

. 2^e proposition : Le conseiller Luc Desgagnés propose la conseillère Noëlle-Ange Harvey, à titre de maire suppléant.

Sur la première proposition, les conseillers Viateur Tremblay, Frédéric Boudreault et Luc Desgagnés votent en faveur de cette proposition.

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par le conseiller Viateur Tremblay, secondé par le conseiller Luc Desgagnés et résolu majoritairement ce qui suit :

. de nommer le conseiller Frédéric Boudreault, à titre de maire suppléant de la municipalité de L'Isle-aux-Coudres;

. que le maire suppléant soit d'office le représentant de la municipalité à la table des maires à la MRC de Charlevoix;

. que le maire suppléant soit nommé pour siéger sur tous les comités où monsieur Dominic Tremblay et monsieur Patrice Desgagnés siégeaient en vertu de la résolution #2017-11-387 intitulée « Rôles et responsabilités des élus municipaux ».

La conseillère Noëlle-Ange Harvey est dissidente sur cette proposition.

Avis de la date du scrutin des élections municipales partielles

Pamela Harvey, directrice générale et secrétaire-trésorière, avise le conseil municipal ainsi que l'assistance que le processus électoral en vue de combler les postes de maire et de conseiller #5 sera lancé sous peu et fixe la date du scrutin au dimanche, 18 novembre 2018.

#2018-09-327 - Révocation de messieurs Dominic Tremblay et Patrice Desgagnés, à titre de signataires à la Caisse populaire Desjardins de l'Île-aux-Coudres

Considérant la démission de monsieur Dominic Tremblay, à titre de maire de la municipalité;

Considérant la démission de monsieur Patrice Desgagnés, à titre de conseiller au poste de conseiller #5, lequel avait également été nommé comme maire suppléant;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par le conseiller Viateur Tremblay et résolu unanimement de révoquer messieurs Dominic Tremblay et Patrice Desgagnés, à titre de signataires pour et au nom de la municipalité de L'Isle-aux-Coudres à la Caisse populaire Desjardins de l'Île-aux-Coudres.

#2018-09-328 - Nomination d'un nouveau signataire à la Caisse populaire Desjardins de l'Île-aux-Coudres

Considérant que le conseiller Frédéric Boudreault a été nommé à titre de maire suppléant de la municipalité par la résolution #2018-09-326;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par le conseiller Luc Desgagnés, secondé par le conseiller Viateur Tremblay et résolu majoritairement ce qui suit :

. de nommer le conseiller Frédéric Boudreault, maire suppléant, comme signataire pour et au nom de la municipalité auprès de la Caisse populaire Desjardins de l'Île-aux-Coudres conjointement avec madame Pamela Harvey, directrice générale et secrétaire-trésorière, ou madame Marie Dufour, secrétaire-trésorière adjointe;

. de nommer madame Pamela Harvey, directrice générale et secrétaire-trésorière, ou madame Marie Dufour, secrétaire-trésorière adjointe, à signer tout formulaire à cet effet requis par l'institution financière.

La conseillère Noëlle-Ange Harvey est dissidente sur cette proposition.

#2018-09-329 - Période de questions

La période de questions est ouverte à 16h12.

Aucune personne du public n'est présente dans la salle, donc aucune question n'a été posée. La période de questions est fermée à 16h12.

#2018-09-330 - Levée de la séance extraordinaire du 24 septembre 2018

Il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu unanimement de lever la séance extraordinaire du 24 septembre 2018, à 16h12.

Violette Bouchard, présidente d'assemblée **Pamela Harvey, directrice générale et
secrétaire-trésorière**

Le présent procès-verbal est toutefois sujet, conformément aux dispositions de l'article 201 du *Code municipal du Québec*, à l'approbation du conseil municipal, ce qui implique que son contenu pourra être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 1^{er} octobre 2018. En conséquence, soyez avisés que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.